



COMMUNIQUÉ

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DEVIENDRA L'UNIQUE PROPRIÉTAIRE DE RBC DEXIA INVESTOR SERVICES

RBC pourra mieux tirer parti des activités d'une entreprise solide et stable avec une clientèle institutionnelle mondiale, et verra s'accroître la diversification de la composition de son bénéfice

TORONTO, le 3 avril 2012 — La Banque Royale du Canada (RY aux bourses de Toronto et de New York) a annoncé aujourd'hui la signature d'accords définitifs visant l'acquisition de la participation de 50 pour cent que RBC ne détient pas déjà dans la coentreprise RBC Dexia Investor Services Limited (RBC Dexia), soit celle de la Banque Internationale à Luxembourg S. A. (BIL) (auparavant Dexia Banque Internationale à Luxembourg S. A.), pour un montant total de 837,5 millions d'euros (1,1 milliard de dollars canadiens). Après la clôture de l'opération, RBC sera propriétaire de RBC Dexia à 100 pour cent.

RBC Dexia, l'un des dix principaux prestataires de services de garde de titres au monde, offre à un groupe diversifié d'investisseurs institutionnels une vaste gamme de conseils et de services, dont la garde de titres internationaux, l'administration de fonds et de caisses de retraite, des services aux actionnaires et des services de trésorerie. Elle remporte régulièrement des prix à l'échelle mondiale pour son savoir-faire et pour l'excellence de son service à la clientèle.

« Grâce à nos activités de garde de longue date au Canada et, depuis peu, à notre coentreprise avec RBC Dexia, nous avons acquis une compréhension approfondie de la solidité du secteur de la garde de titres internationaux et des occasions de croissance qu'il offre. L'opération annoncée aujourd'hui présente pour nous une valeur stratégique importante qui va au-delà de l'acquisition d'une entreprise distincte, en raison de la complémentarité de celle-ci avec les autres activités de RBC, explique Gordon M. Nixon, président et chef de la direction de RBC. Il s'agit d'une entreprise solide qui, en plus de produire des revenus stables, évolue dans un secteur attrayant appelé à enregistrer une croissance à long terme. Enfin, elle sert une prestigieuse clientèle composée d'investisseurs institutionnels mondiaux et cadre bien avec notre stratégie de diversification. »

« La pleine propriété de RBC Dexia nous permettra de miser sur l'excellente réputation et la solidité financière de RBC pour conclure de nouvelles affaires et réaliser des gains au chapitre de la croissance, affirme Jim Westlake, chef de groupe, Opérations internationales et Assurances, RBC. Cette entreprise très extensible est déjà dotée d'infrastructures et de processus de premier plan. Elle est en bonne posture pour tirer avantage de la hausse des taux d'intérêt et des marchés. »

Parallèlement à la signature des accords, RBC Dexia a revendu au Groupe Dexia pour 1,4 milliard d'euros (1,9 milliard de dollars canadiens) de titres à revenu fixe du groupe à leur valeur nominale, et elle a fait l'acquisition d'un montant à peu près équivalent en titres libellés en dollars américains, composés essentiellement de billets émis par de grandes institutions financières mondiales. RBC Dexia subira une perte liée à la vente des titres du Groupe Dexia. La part proportionnelle de la perte de RBC, qui s'établit à environ 30 millions de dollars après impôt, sera enregistrée au deuxième trimestre. La vente et l'achat des titres n'auront pas d'incidence importante sur la situation du compte capital de RBC Dexia.

En raison de l'acquisition de la participation de 50 pour cent dans RBC Dexia que RBC ne détient pas déjà, nous sommes tenus, d'un point de vue comptable, de réévaluer notre investissement actuel dans la coentreprise afin de tenir compte du prix d'achat. Cette réévaluation se traduit par une perte hors trésorerie d'environ 170 millions de dollars après impôt, montant qui reflète principalement la réduction de la valeur comptable des immobilisations incorporelles. La plus grande part de cette perte sera déclarée au deuxième trimestre.

Entre l'annonce et la clôture de l'opération, nous continuerons de réévaluer notre investissement dans la coentreprise, et la part proportionnelle de tout bénéfice de RBC dans la coentreprise sera contrebalancée par un redressement comptable correspondant.

RBC prévoit que l'acquisition contribuera modérément à son bénéfice en 2013.

À la clôture de l'opération, le ratio du capital de première catégorie de RBC au 31 janvier 2012 devrait être réduit, sur une base pro forma, d'environ 25 points de base. L'opération de vente de nos activités bancaires de détail aux États-Unis, clôturée le 2 mars 2012, a accru de 100 points de base notre ratio du capital de première catégorie. Notre ratio du capital de première catégorie au 31 janvier 2012, rajusté en fonction de l'acquisition et de la vente de nos activités bancaires de détail aux États-Unis, devrait s'établir à 12,9 pour cent, sur une base pro forma. Les ratios de capital, les cotes de solvabilité et le bilan de RBC continuent de compter parmi les meilleurs de toutes les banques à l'échelle mondiale. Tous les montants sont des valeurs estimatives qui sont susceptibles de changer.

Au cours des douze mois terminés le 31 décembre 2011, RBC Dexia a dégagé un bénéfice net de 123 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, la valeur comptable de RBC Dexia s'élevait à 1,7 milliard d'euros.

Goldman Sachs et RBC Marchés des Capitaux ont agi à titre de conseillers financiers de la Banque Royale du Canada dans cette opération.

L'opération se fera sous réserve des conditions de clôture usuelles, notamment l'approbation par les autorités de réglementation et d'autres approbations, et devrait être conclue au milieu de 2012.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique est prévue le 3 avril 2012, de 8 h à 8 h 30 (HE)/de 14 h à 14 h 30 (HEC). Elle comprendra des allocutions de hauts dirigeants de RBC suivies d'une brève période de questions et réponses avec les analystes.

Les parties intéressées peuvent accéder à cette conférence en direct en mode d'écoute seulement, par téléphone, en composant les numéros d'accès suivants :

Appels locaux : +1 416 340-2217

D'ailleurs en Amérique du Nord, sans frais : 1 866 696-5910

Appels internationaux, sans frais : 1 800 8989-6336

Le code d'accès est 4139509# pour tous les numéros. Veuillez appeler entre 7 h 50 et 8 h (HE)/13 h 50 et 14 h (HEC).

Un enregistrement de la conférence téléphonique sera accessible à compter de 9 h (HE)/15 h (HEC) le 3 avril 2012, jusqu'au 3 juillet 2012, au numéro +1 905 694-9451 (appels locaux) ou 1 800 408-3053 (d'ailleurs en Amérique du Nord, sans frais), code d'accès 3118921#.

À propos de RBC Dexia

RBC Dexia offre une gamme intégrée de services aux investisseurs à des établissements du monde entier. Ses solutions uniques, nationales et internationales, appuyées par l'expertise de ses 5 500 experts dans 15 marchés, aident ses clients à faire croître leur entreprise et à obtenir un meilleur rendement grâce à une efficacité accrue et à de saines pratiques de gestion du risque. RBC Dexia figure parmi les dix principaux prestataires de services de garde de titres au monde et comptait 2,1 billions d'euros (2,7 billions de dollars canadiens) en actifs sous gestion au 31 décembre 2011.

À propos de RBC

La Banque Royale du Canada (RY aux bourses de Toronto et de New York) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Elle compte environ 74 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de près de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 51 autres pays. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.rbc.com.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué peuvent être réputées constituer des déclarations prospectives aux termes de certaines lois sur les valeurs mobilières, et notamment des « mesures refuges » (safe harbor) de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toutes les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Ces déclarations prospectives comprennent notamment les déclarations relatives à l'acquisition par la Banque Royale du Canada de l'autre participation de 50 pour cent dans RBC Dexia et aux pertes prévues par la Banque Royale du Canada en lien avec cette acquisition, ainsi qu'à l'achat et à la vente de certains titres dans le cadre de l'acquisition. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « perspectives », « croire », « projeter », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer » et l'emploi du conditionnel et du futur, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des énoncés prospectifs.

De par leur nature même, les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui entraînent la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions et autres déclarations prospectives, y compris les énoncés au sujet de l'acquisition par la Banque Royale du Canada de l'autre participation de 50 pour cent dans RBC Dexia et des pertes prévues par la Banque Royale du Canada en lien avec cette acquisition, ainsi que de l'achat et de la vente de certains titres dans le cadre de l'acquisition, ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations, étant donné que nos résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment la possibilité que l'opération envisagée ne soit pas conclue, ou ne soit pas conclue dans les délais prévus, parce que les approbations réglementaires et les autres approbations ne sont pas reçues ou que d'autres conditions de clôture ne sont pas remplies, ou ne le sont pas dans les délais voulus, que la Banque Royale du Canada, RBC Dexia ou la BIL puissent être tenues de modifier les conditions et modalités de l'opération envisagée pour obtenir l'approbation réglementaire, ou que les avantages escomptés de l'opération ne se matérialisent pas en raison d'éléments tels que la vigueur de l'économie et des facteurs concurrentiels dans les régions où RBC Dexia exerce ses activités ; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers et leur mise en application (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) ; les décisions judiciaires et réglementaires et les poursuites en justice ; la capacité de RBC Dexia et de la BIL de mener à bien l'opération ; les risques pour la réputation et d'autres facteurs qui pourraient influencer sur les résultats futurs de la Banque Royale du Canada, de RBC Dexia et de la BIL. Nous avisons les lecteurs que la liste des facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et d'autres facteurs sont fournis dans notre Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2012 et dans notre Rapport annuel 2011.

À moins que la loi ne l'exige, la Banque Royale du Canada n'assume aucune obligation d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué.

Renseignements médias :

Canada et États-Unis

Rina Cortese, directrice générale, Relations avec les médias, rina.cortese@rbc.com, 416 974-5506

Tanis Robinson, directrice générale, Communications financières, tanis.robinson@rbc.com, 416 955-5172

Europe et Asie

Paul French, Communications, paul.french@rbc.com, +44-20-7002-2013

Personnes-ressources, analystes :

Amy Cairncross, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs,
amy.cairncross@rbc.com, 416 955-7803

Robert Colangelo, directeur général associé, Relations avec les investisseurs,
robert.colangelo@rbc.com, 416 955-2049